**2de - GÉOGRAPHIE - (7),**  Valorisation et protection des milieux : le parc de la Vanoise.

 Comment en France les différents acteurs de l’aménagement des territoires essayent de concilier, dans une démarche de développement durable, valorisation et protection pour garder des « milieux ménagés » qu’autant qu’aménagés.

\* \* \*

 Le parc de la Vanoise offre une illustration assez complète des enjeux et des contraintes qui pèsent sur une politique d’aménagement inscrite dans une démarche de développement durable. Située entre les vallées de la Tarentaise au Nord et celle de la Maurienne au Sud (Où coule l’Arc de Modane vers la vallée de l’Isère) la Vanoise est un des grands massifs alpins de la Région de Savoie. Les altitudes sont élevées pour la France (Culminant à 3600 – 3800 mètres) et le domaine à longtemps été celui de l’activité agropastorale (Culture dans les fonds de vallées, activités forestières sur les versants et élevage sur les alpages). Dans les années 1950 l’activité décline et la montagne perd ses habitants. L’État lance alors (1962, IVe Plan) le « Plan Neige » destiné à redynamiser l’économie montagnarde en y développant le tourisme d’hiver : le ski et ses dérivés. Il prévoit notamment la création de 150,000 lits supplémentaires et la création de station de ski immenses (3e génération) destinées à absorber les flux des classes moyennes qui accèdent aux loisirs grâce aux « Trente glorieuses ». Les conflits entre usagers traditionnels et activités hôtelière et touristique étant bien sûr rapidement âpre l’État y créé le premier parc national, le Parc National de la Vanoise. Le Parc correspond aux ambigüités et aux formidable enjeux de l’équilibre entre valorisation des milieux (ici un milieu montagnard en déprise démographique forte et condamné à voir disparaître sociétés et cultures de la Montagne) et protection des milieux (Car la création de station de ski est évidemment destructeur d’environnement comme l’est la construction des infrastructures, autoroutes et hôtellerie).

\*

Quelles sont les missions d’un parc naturel et comment s’insère-t-il dans les sociétés et les économies locales ? Les missions du Parc naturel de la Vanoise ne se limitent pas à la préservation des paysages et à la protection de la biodiversité (végétale et animale ce qu’on appelle les dynamiques des écosystèmes) mais s’étendent aussi à la préservation des activités humaines dites traditionnelles (Artisanat, agriculture, élevage et productions laitière et fromagères) comme le fromage Beaufort dont la zone d’Appellation d’Origine Contrôlée (AOC) englobe l’ensemble du parc. Le parc doit donc organiser la vie des différents acteurs économiques et sociaux de la région pour trouver un équilibre entre protection et valorisation. Le « cœur du parc » bénéficie d’une attention particulière des pouvoirs publics et s’intéresse à la protection du milieu. La « zone optimale d’adhésion », dans laquelle les activités économiques nouvelles sont possibles, regroupe 28 communes et devient une portion à part entière du parc. Dans cette « zone optimale d’adhésion » l’orientation majeure reste le tourisme de haute montagne (On y trouve les grandes stations comme Les Arcs, Tignes, Courchevel, Méribel, le Val-Thorens, Les Ménuires…), tourisme hivernal (Ski) et estival (« Tourisme vert » de randonnées pédestres assis sur la préservation des paysages remarquables).

\*

Aux anciens conflits d’usage (Artisanat et activités agropastorales contre tourisme de masse) sont venus d’ajouter de nouvelles rivalités : les éleveurs s’opposent aux pouvoirs publics lors des tentatives de réintroduction du loup, jugé dangereux pour le bétail, les touristes s’insurgent contre la modernisation des pistes pastorales lorsque les éleveurs veulent rendre carrossables les pistes afin d’y faire circuler des stations de traite mobile (car cela entraîne des désagrément sonores, olfactifs et visuels) mais veulent le maintien d’une activité laitière si « typique », les usagers traditionnels se plaignent de la sur-fréquentation touristique estivale alors même que les touristes d’été constituent une clientèle (Vente de fromages aux citadins). Les conflits d’usage ont comme caractéristiques de mettre en valeur les contradictions de chacun des acteurs de la valorisation et de la protection du milieu comme de la difficulté à trouver un juste équilibre entre les deux logiques et les différents acteurs qu’elles engagent. On assiste cependant à un étonnant renversement des représentations. Hier les touristes citadins étaient des véhicules de modernité et ont entraîné la naissance d’une véritable industrie du loisir hivernal en haute montagne. Les locaux ruraux étaient alors jugés archaïques et pour tout dire dépassés. Aujourd’hui c’est exactement l’inverse : les ruraux en quête de modernité technique pour faire vivre leurs exploitations sont en butte aux citadins en quête d’authenticité paysanne. C’est dire si l’aménagement du territoire, au-delà des additions et soustractions abstraites de potentialités et de contraintes, est aussi affaire de représentations sociales. Les contraintes liées au développement durable s’ajoutent : la gestion des déchets devient un axe fort de la nouvelle Charte du Parc national de la Vanoise. C’est ce qu’on appelle « l’écocitoyenneté » qui s’expérimente auprès des usagers du Parc.

\* \* \*

 La surexploitation généralisée des milieux a imposé ces dernières années une protection accrue des milieux. Cependant, dans un contexte de crise économique mondialisée, l’impératif économique prime encore sur l’urgence d’une gestion apaisée et précautionneuse des milieux, c’est-à-dire de la nature et des sociétés qu’elle accueille.